COMMUNIQUÉ

Montréal, le 18 janvier 2012 **NO 01**

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE **« Pour affichage »**

Assurance collective TPR

Chères consœurs,
Chers confrères,

Suite au communiqué no 44 de décembre dernier, il semble que des TPR ont quand même eu des prélèvements sur leur paie pour leur assurance collective.

Il y a donc des pourparlers actuellement avec les gens des Services partagés, responsables de la paie, Desjardins Assurance et le Ministère, et il semble que, contrairement à ce qu'il nous avait dit en décembre, qu'il serait possible de prélever des primes d'assurance collective sur la paie pour les TPR.

Donc d'ici à ce que tous ces gens s'entendent sur la manière de faire, je vous demande de ne pas tenir compte de l'avis de cotisation que Desjardins vous a envoyé. Aussitôt que nous aurons la nouvelle manière de faire, nous vous en informerons.

Merci de votre patience dans ce dossier.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault
Président provincial

PL/mll